



Septembre 2025.



## EN DIRECT DE LA TOUVIERE N°5

Ce document permet aux familles et aux tutelles d'avoir des informations sur le quotidien des résidents, sur leurs activités, pendant le trimestre écoulé. Il vous est adressé en février, en mai/juin, début septembre et fin novembre/début décembre.

La vie s'écoule au fil des jours, des résidents, touchés par la maladie ou la vieillesse, nous quittent ; c'est pour les personnels qui les entourent au quotidien, un moment difficile et douloureux.

Mais cela implique aussi l'arrivée de nouvelles personnes ; nous souhaitons la bienvenue à Lucette.

La Petite Unité de Vie ADMR La Touvière est une association Loi 1901, dirigée par un conseil d'Administration formé de bénévoles qui choisissent parmi eux les membres du bureau, renouvelable chaque année après l'Assemblée Générale du mois de juin.

Le bureau se compose de :

- ▶ Madame DIEUDONNE Evelyne, Co- Présidente
- ▶ Monsieur RAUBER Alain, Co-Président
- ▶ Madame BONIN Marie-Hélène, Trésorière
- ▶ Madame ACOTTO Madeleine, secrétaire du Conseil d'Administration.

Madame CAVALLIE Bénédicte est responsable de la structure, elle est joignable au 07 56 42 78 28. Il est possible de rencontrer les présidents en prenant rendez-vous auprès de la responsable.

La Touvière accueille 18 personnes âgées en perte d'autonomie, aidées dans les actes de la vie quotidienne par un personnel attentif, dévoué, 24 heures sur 24. La structure n'étant pas médicalisée, les médecins, les kinés, les aides-soignantes du SSIAD et les cabinets infirmiers interviennent pour les soins médicaux, la préparation des médicaments ou pour les toilettes.

L'entretien du studio est assuré par le résident, s'il le peut, par les familles ou par les intervenants du SAAD.

Nous proposons également deux services : le portage de repas à domicile et l'accueil-loisir à la journée pour personnes âgées dépendantes. Madame CAVALLIE se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

## ORGANISATION & FONCTIONNEMENT

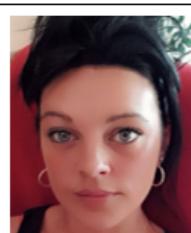
### I – LES PERSONNELS

La Touvière accueille 18 personnes âgées dépendantes, un petit nombre permet aux personnels de créer davantage de liens avec les résidents, d'avoir plus de temps à leur consacrer que dans d'autres grosses structures. Pour les personnels et les bénévoles de la Touvière, les résidents ne sont pas des numéros, leur bien-être et toutes les activités permettant de protéger leur autonomie sont leur priorité, en respectant bien sûr, les règles de la vie en communauté, évoquées dans le contrat d'entrée et le livret d'accueil. Les Résidents sont aidés dans les gestes du quotidien par des agents vigilants, soucieux de leur santé, présents 24 heures sur 24. Chaque résident a un agent de jour comme référent.

Depuis juillet, afin d'améliorer encore les services rendus aux Résidents et aux familles, l'organisation de la structure a évolué. Une secrétaire, Déborah, a été engagée pour assurer le travail administratif ; elle est présente les lundis, mercredis et vendredis matin, et les mardis et jeudis après-midi.

Madame Cavallié Bénédicte, Responsable est présente quant à elle, les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi.

Enfin, un nouvel agent sera embauché début octobre ; il s'agit de Tatiana qui a assuré les remplacements de ses collègues pendant l'été.

AGENTS DE NUIT	ADMINISTRATIFS	AGENTS DE JOUR	
			
HERVE	RESPONSABLE	RACHEL	SANDRA
			
HASSANIA	DEBORAH, agent administratif	CARINE	LAURE
			
AMELIE	ALAIN, chargé du portage	AUDREY	TATIANA

### II – RESPECT DES RÈGLES POUR UNE VIE EN COMMUNAUTÉ AGRÉABLE.

La vie en communauté implique des règles de bienséance détaillées dans le livret d'accueil et connues de tous : **respect, tolérance des différences, aussi bien envers les résidents qu'envers les personnels. L'apport d'alcool est formellement interdit et l'usage du tabac est interdit dans tous les locaux par mesure de sécurité et d'hygiène.** Le coin fumeur est situé à côté de la porte d'entrée.

Les familles, les visiteurs apportent des friandises, des gâteaux et souhaitent en offrir à tous les résidents : nous apprécions ce geste. Cependant, certains résidents font des fausses routes et ce qu'ils consomment doit être mixé. Avant de proposer une part de gâteau à un résident, merci de vous adresser à la responsable ou aux agents pour savoir si c'est possible, ou s'il faut mixer le produit.

### **III – HYGIÈNE : UNE LUTTE QUOTIDIENNE CONTRE LES ÉPIDÉMIES**

Les personnels veillent scrupuleusement aux règles d'hygiène de base, comme le lavage régulier des mains et le nettoyage avec un produit spécifique des rampes, tables, chaises... pour éviter les propagations de bactéries. Nous rappelons régulièrement ces règles d'hygiène aux résidents et aux visiteurs. Les résidents sont âgés, fragiles, il est nécessaire d'être particulièrement vigilants en période d'épidémies saisonnières. C'est pourquoi, nous demandons aux visiteurs, intervenants, personnels de respecter les gestes barrières comme la reprise du port du masque et la désinfection des mains. Protéger les résidents est l'affaire de tous.

### **IV – LES REPAS PRÉPARÉS PAR « GUILLAUD TRAITEUR »**

La commission « menus » se réunit chaque trimestre et transmet au traiteur les demandes des résidents. En fonction des saisons et du calendrier, des menus particuliers sont proposés (barbecues à la belle saison, repas à thème ou légumes du jardin). Les menus du jour sont affichés à l'entrée de la salle à manger. L'amplitude de la durée du repas donne à chaque résident la possibilité de prendre son temps, aidé si besoin par un agent.

Petit déjeuner : de 7h15 à 8h15 servi en studio ou en salle à manger

Déjeuner : de 11h45 à 13h15

Goûter : de 15h30 à 16h00

Dîner : de 18h15 à 19h45.

En cas d'absence à un repas, merci d'avertir la Responsable une semaine à l'avance ; sinon le repas sera facturé. La famille peut prendre son repas avec le résident le dimanche, à condition d'avertir la Responsable une semaine à l'avance et dans la limite des places disponibles.

### **V – FINANCEMENTS**

La Petite Unité de Vie La Touvière est une association Loi 1901 qui ne peut fonctionner qu'avec les loyers payés par les résidents. Il n'y a aucune subvention de l'Etat ou du Département, même si le Département apporte son aide (APA et autres) aux résidents. Les loyers permettent de régler les assurances, la location des bâtiments, les salaires et charges des personnels, les changements et réparations de matériels, les énergies, les repas, les sorties et les animations pour les résidents, les impôts... bref, tout ce qui permet le fonctionnement de la structure.

Le Conseil Départemental fixe les tarifs d'hébergement et de dépendance chaque année qui sont les suivants depuis juin 2025 :

TARIFS	2025	TARIFS	2025
<b>Tarif hébergement</b>	<b>62.07€</b>	Repas matin : 1.50€ midi : 5.40€ soir : 4.20€	11.10€/ jour
<b>Tarif hébergement 28 m<sup>2</sup></b>	<b>65.99€</b>	<b>Accueil-loisir (animation + repas + goûter)</b>	<b>33.00€</b>
<b>Tarif hébergement 22.50 m<sup>2</sup></b>	<b>57.73€</b>	<b>Repas accompagnant</b>	<b>13.00€</b>
<b>Dépendance GIR 1 et 2</b>	<b>24.52€</b>		
<b>Dépendance GIR 3 et 4</b>	<b>15.55€</b>		

Les administrateurs ont la volonté d'améliorer les locaux et le cadre de vie des résidents et comme l'Association ne fonctionne qu'avec le loyer des résidents, il est nécessaire de faire des demandes de subventions, comme pour la réalisation de la réfection des circulations et des pièces communes du rez-de-chaussée, l'achat des chaises « spéciales personnes âgées » de la salle à manger, l'achat des tables, des chaises, des bancs pour profiter du cadre en été, la mise en place du jardin à visée thérapeutique, du jeu de pétanque, des pédaliers, ou bien l'achat de la table interactive. Tous ces petits plus qui égarent le quotidien des résidents ne sont possibles que si nous sommes aidés par des subventions, comme celles accordées par l'ADMR, l'ARS, le Département ou par la SAMSE, la Caisse d'Epargne dans le cadre du Mécénat.

La Touvière peut bénéficier de dons offerts par des grandes entreprises ou des banques : ces dernières peuvent alléger leurs impôts en versant un soutien financier à la Touvière ; en échange, nous avons l'autorisation du Fisc de fournir aux entreprises donatrices un rescrit attestant du don, ce qui leur permet de payer moins d'impôts.

# **PRENDRE EN COMPTE LES DEMANDES DES FAMILLES POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES RÉSIDENTS**

En dehors des échanges réguliers avec la Responsable, les personnels ou les Administrateurs, des instances officielles sont prévues pour recueillir l'avis, les demandes des Résidents et des familles. Il est important d'y participer.

## **I – LE CONSEIL DE VIE SOCIALE**

Le conseil de la vie sociale est une **instance consultative autonome** qui permet aux usagers, aux résidents et à leurs familles de communiquer et d'échanger sur l'ensemble de leurs conditions de vie, de soins et d'hébergement... Le CVS donne son avis et propose des solutions d'amélioration du quotidien des personnes et du fonctionnement de l'établissement ou des services, et notamment sur l'organisation intérieure et la vie quotidienne, les activités et l'animation socio-culturelle, les mesures prises pour favoriser les relations entre les usagers, les résidents et le personnel. Il est obligatoirement consulté sur le règlement de fonctionnement de l'établissement et du conseil de la vie sociale, le projet d'établissement et la démarche qualité (article D311-15). Le compte-rendu de chaque réunion est affiché à l'entrée, et chaque famille a la possibilité de contacter un membre du Conseil en cas de besoin.

PERSONNE	FONCTION
TIXIER Annie, SEIGLE Gérard	Représentants des Résidents
DIEN Danie, Présidente du CVS	Représentante des familles, Membre du CA.
SIMARD Gérard, MOIROUD Isabelle, SERMET Jacqueline	Représentants des familles
GALLY Martine, MICOUD Marie-Claire	Représentantes des Bénévoles
CAVALLIE Bénédicte, PONCET Sandra	Représentantes des Personnels

Dates de réunion 2025 : 18 février

15 mai

7 juillet

13 novembre

## **II - ENQUETE DE SATISFACTION ANNUELLE**

Chaque année nous sommes dans l'obligation de réaliser cette enquête et nous remercions les familles et les résidents qui ont répondu. Les résultats de l'enquête ont été présentés au Conseil d'Administration de juillet dernier.

Il y a 18 résidents à la Touvière ; deux familles ont refusé de répondre à l'enquête, une résidente est décédée, et une résidente a rendu l'enquête mais sans la remplir. Donc un taux de participation de 83.3%. A noter que les 5 résidents sous tutelle ont été aidés par un agent ou par un bénévole pour remplir l'enquête.

Les réponses à l'enquête sont positives même si des points doivent être corrigés et nous avons commencé à prendre en compte les améliorations nécessaires. Les résultats de l'enquête sont affichés dans le hall.

### **Les demandes et les remarques des résidents :**

- ▶ Salles de bains et WC à améliorer, sanitaire qui fuit, réaménager des toilettes. Plus de douches par semaine. Décaper les sols de salle de bains.
- ▶ Plus de sorties à l'extérieur.
- ▶ Frites, steaks saignants, rognons de veau, raclette, hamburger pour les repas.
- ▶ Randonnée, bowling, mini-golf, aller aux champignons, relaxation
- ▶ Personnel compétent et à l'écoute et très agréable et respectueux des choix des résidents, bienveillant, sympathique + convivialité et encadrement efficace.

La prochaine enquête de satisfaction portera sur l'année 2025, et sera distribuée aux résidents et aux familles fin novembre. Nous vous remercions à l'avance de bien vouloir la remplir pour janvier 2026 : c'est grâce à vos remarques que nous pouvons faire avancer les choses et corriger ce qui doit l'être, même s'il faut être conscient que nous n'avons pas toujours les finances pour tout améliorer.

## **III – LES PROJETS INDIVIDUALISÉS DES RÉSIDENTS**

Ces projets sont obligatoires, ils sont initiés à l'entrée dans la structure pour un nouveau résident et ils sont réévalués chaque année. Madame Cavallié, la Responsable organisera les réunions à partir d'Octobre.

## **IV – REUNION ANNUELLE AVEC LES FAMILLES**

Cette année, peu de familles ont participé à cette réunion, et nous le regrettons ; ce moment d'échanges et de propositions est important pour améliorer constamment la prise en charge des Résidents. Pour 2026, nous proposerons une autre formulation pour que les familles soient plus présentes et pour que nous puissions davantage échanger sur des points qui vous tiennent à cœur.

## LE BIEN-ÊTRE DES RÉSIDENTS : DES ANIMATIONS POUR MAINTENIR L'AUTONOMIE FONCTIONNELLE ET MENTALE

Notre objectif principal est le bien-être des personnes qui nous sont confiées ainsi que le maintien de leur autonomie. Bien vieillir, c'est aussi rester en forme, et par conséquent, garder le moral. Il est donc vital pour nos résidents, en fonction de leurs aptitudes, d'entretenir leurs muscles et leurs os, par de l'activité physique, comme l'usage des pédaliers et les séances de gymnastique adaptée, par des promenades ou du jardinage.

De même, lorsque c'est possible, nous multiplions les moments d'ouverture de la Touvière sur le monde extérieur ; les résidents ne vivent pas en vase clos, ils ont contact avec l'extérieur, avec les enfants des écoles et des visiteurs. Garder le lien avec la vie est source d'échanges enrichissants entre génération, permet de lutter contre les préjugés : les anciens savent rire, s'amuser et apprécier la modernité malgré leur âge.

Si bien qu'il se passe toujours quelque chose à la Touvière ! Des activités nombreuses, proposées par les nombreuses bénévoles, par les personnels ou par les administrateurs, comme les transports, les entrées au musée ou au concert et les goûters à l'extérieur sont toujours gratuites pour les résidents. Mais rien, rien ne serait possible sans l'engagement de cette longue chaîne d'humanité formée autour des résidents par les personnels, les bénévoles, les administrateurs, et la municipalité de Châbons.

Le bien-être des résidents passe aussi par l'entretien des bâtiments ! Les travaux avancent à grands pas ! La toiture sera achevée à la fin du mois, les fenêtres et les portes ont été changées ; les travaux d'isolation de la cage d'ascenseur débutent, le local de la chufferie extérieure est presque terminé. Nous espérons qu'avec ces travaux, la Touvière ne sera plus une passoire thermique.

Bientôt auront lieu les essais de mise en route de la nouvelle chaudière à bois (pellets) et la porte d'entrée automatisée sera installée en octobre.

Certes, cette période n'a pas été toujours facile mais le jeu en valait la chandelle et les travaux entrepris amélioreront le bien-être des résidents. Le bâtiment est classé : les fenêtres à double vitrage ont été posées, une partie de la toiture a déjà été isolée et refaite.



Petite innovation des agents de la Touvière : l'été, les personnes âgées ne sont pas toujours conscientes de la nécessité de boire régulièrement pour éviter la déshydratation. Les agents passent régulièrement auprès des résidents pour qu'ils s'hydratent. Afin de rendre attractifs ces moments, deux agents ont eu l'idée de ce bar à eau avec lumières et couleurs. Les résidents apprécient et boire régulièrement n'est plus une astreinte. De plus des bouteilles d'eau et des brumisateurs ont été mis à disposition des résidents dans les studios.



Les activités suivent les saisons, et les moments importants du calendrier et sont assurées par les bénévoles très engagées, par les personnels, et ce, pour développer la vie sociale et éviter l'isolement.

Les Résidents apprécient la pétanque, mais actuellement le jeu n'est pas accessible ; les bénévoles ont emmené les résidents faire une petite pétanque sur le terrain municipal de Châbons.



Une équipe de choc !



Et hop !

Carreau !



Et Toc !

Pas Fanny !



\* \* \* \* \*



Balade aux tourbières du Grand Lemps

\* Goûtez les bons smoothies !



\* \* \* \* \*



Musée de la galochette à Virieu.  
Toute une époque !



Le traditionnel barbecue de juillet avec les Résidents, les agents et les bénévoles



Et qui a cuisiné ? La Présidente !

\* \* \* \* \*

La fête du 15 août ! Une belle journée avec pour thème « C'est la fiesta à la Touvière ». Et tous les bénévoles et personnels sur le pont !

Aux fourneaux,  
Alain, le co-président.



au service,  
les agents et  
administrateurs



A l'animation musicale  
Jean-Claude le DJ.



A l'organisation  
Evelyne, la co-présidente  
Bénédicte, la  
Responsable

Et à la chorale, tous les résidents et les bénévoles !



C'était la fiesta à la Touvière ! Une belle journée, au frais à l'ombre des arbres centenaires pour tous les résidents !

Et le jeudi 28 août, une visite inattendue : Monsieur Yannick NEUDER, le ministre de la santé, est venu rencontrer les résidents de la Touvière. Les résidents n'ont pas été intimidés, ils ont engagé conversation avec Monsieur le ministre et ont évoqué avec lui leur quotidien dans cette Petite Unité de Vie, entourés par un personnel attentif à leurs besoins et par les bénévoles qui leur permettent par les diverses animations, une ouverture sur l'extérieur.



## **CONCLUSION**

Il se passe toujours quelque chose à la Touvière ! Toutes les animations proposées aux résidents pour maintenir le lien avec la vie à l'extérieur, pour protéger au mieux leur autonomie, sont gratuites. Leur financement provient uniquement des animations comme la fête du 15 août : repas, vente d'enveloppes, tombola.

Et pour cet automne ? Il y a toujours la visite au zoo de Fililieu, reportée en juin en raison d'une météo pluvieuse, la création de jardinières pour le prochain printemps, et bien d'autres actions encore comme un repas « Mac Do » avec des nuggets et des frites.

Début octobre, le site internet de la Petite Unité de Vie La Touvière sera accessible à tous : les internautes pourront avoir accès aux renseignements administratifs importants et aux reportages des animations diverses.

DIEUDONNE Evelyne, co-présidente

RAUBER Alain, co-président



CAVALLIE Bénédicte, Responsable

